

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996 mettant fin aux fonctions du directeur général du protocolé, titres et documents officiels au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996, il est mis fin, à compter du 1er novembre 1996, aux fonctions de directeur général du protocole, titres et documents officiels au ministère des affaires étrangères, exercées par M. Mohamed Antar Daoud, appelé à exercer une autre fonction.



Décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996 mettant fin aux fonctions du directeur général des pays arabes au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996, il est mis fin, à compter du 15 octobre 1996, aux fonctions de directeur général des pays arabes au ministère des affaires étrangères, exercées par M. Hadi Messaoud, appelé à exercer une autre fonction.



Décrets présidentiels du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996 mettant fin aux fonctions de directeurs au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996, il est mis fin, à compter du 10 octobre 1996, aux fonctions des directeurs au ministère des affaires étrangères dont les noms suivent :

MM. :

- Abdelkader Riame, directeur de l'Europe communautaire,
- Mostéfa Boutora, directeur Machrek et ligue arabe, appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996, il est mis fin, à compter du 1er novembre 1996, aux fonctions des directeurs au ministère des affaires étrangères dont les noms suivent :

MM. :

- Belahsène Bouyacoub, directeur de l'Amérique du Nord,
 - Aïssa Seferdjeli, directeur de circulation et de l'établissement des étrangers,
 - Boubekour Ogab, directeur de l'Europe,
 - Sid Ali Ketrandji, directeur des relations économiques et culturelles,
 - Sabri Boukadoum, directeur de la politique internationale,
- appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996, il est mis fin, à compter du 15 octobre 1996, aux fonctions de directeur du Maghreb arabe au ministère des affaires étrangères, exercées par M. Hamid Chebira, appelé à exercer une autre fonction.



Décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 20 Chaâbane 1417 correspondant au 31 décembre 1996, il est mis fin, à compter du 1er octobre 1996, aux fonctions de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères, dont les noms suivent :

MM. :

- Abdelmadjid Naamoune, sous-directeur du Sahel,
- Mohamed Boudjatat, sous-directeur des affaires sociales,
- Ahmed Abdessedouk, sous-directeur de la formation, perfectionnement et des examens,
- Mohamed Benassila, sous-directeur du chiffre,
- Saad Nasri, sous-directeur des visites officielles et audiences,